

Conditions générales de vente des prestations de l'école AAA Paris

1. Formalités d'inscription

Les dossiers d'inscription doivent comprendre les éléments suivants :

- Photocopie du passeport ou une autre pièce d'identité.
- Une photo d'identité.
- Bulletin d'inscription dûment rempli et signé.

2. Conditions d'admission

L'étudiant doit être âgé de 11 ans révolus pour bénéficier des prestations de l'établissement. Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent se munir d'une autorisation de formation signée par un de leur parents et de la copie de la pièce d'identité de ce dernier. Le bulletin d'inscription sera également rempli et signé par ce parent.

3. Conditions financières

La participation aux prestations dispensées par l'établissement nécessite le règlement en euros des frais suivants :

3.1. Droit d'inscription de 35€. Ce droit forfaitaire non-remboursable couvre les frais administratifs liés au cursus de l'étudiant dans l'établissement. Il s'applique à l'ensemble des cours suivis à AAA pour une période d'un an.

3.2. L'étudiant aura réglé l'intégralité de la somme due à l'établissement le jour de son inscription administrative.

3.3. Frais d'annulation. Si l'étudiant prend l'initiative d'annuler les cours réservés, le remboursement sera soumis à certaines conditions et l'établissement prélève des frais d'annulation (cf. art. 5 « Annulation et remboursement »).

3.4. Autres frais :

3.4.1. A la demande de l'étudiant, l'établissement lui délivrera le certificat de présence et le certificat de niveau moyennant la somme de 10€ (chaque certificat).

3.4.2. En cas de perte de carte d'étudiant, celle-ci sera rééditée pour la somme de 15€.

4. Mode de paiement

- Carte bancaire
- Chèque bancaire
- Espèces
- Virement bancaire

5. Annulation et remboursement

Les étudiants disposent d'un délai de 7 jours pour se rétracter, à compter du jour de leur inscription. Dans ce cas, l'établissement remboursera la somme perçue sous réserve du respect d'un délai de 2 semaines. Le remboursement s'effectuera uniquement par virement bancaire. Les frais d'inscription (35€) sont non remboursables.

Toute demande d'annulation et de remboursement des sommes avancées doit parvenir à l'établissement par écrit (**e-mail à manga@aaa-paris.com ou courrier en recommandé avec avis de réception**) au moins 48h avant le prochain cours. Au delà de la période de rétractation, des frais d'annulation de 10% s'appliqueront. **Les cours suivis jusqu'à la demande d'annulation y compris pendant la période de rétractation ne seront pas remboursés.**

Une fois le délai de rétractation passé, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte sauf cas de force majeure : événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté (ex. maladie grave, catastrophe naturelle, attentat, événement exceptionnel...).

En cas de maladie grave, l'étudiant fournira à l'établissement un certificat médical démontrant son incapacité à suivre les cours du fait de son état de santé. Dans tous les autres cas, un justificatif prouvant votre incapacité à venir assister aux cours doit être présenté pour que votre demande de remboursement soit étudiée.

6. Adaptation et modification des cours

L'établissement se réserve le droit d'annuler ou reporter un ou plusieurs cours si le nombre d'étudiants est insuffisant. Le report de cours n'ouvrent pas de droit aux remboursements des cours reportés. Toute modification de l'emploi du temps sera annoncée 7 jours à l'avance.

Les cours donnés en présentiel peuvent être effectués en ligne en cas de force majeure ou d'empêchement de la part de l'école ou de l'enseignant. Les étudiants seront avertis le plus tôt possible, au moins 7 jours avant le premier cours en ligne. En cas de contraintes ne permettant pas à l'étudiant de suivre les cours en ligne un report pourra être mis en place (voir article 7).

Merci de nous préciser le matériel dont vous disposez à ce jour :

Je dispose de :	Répondre en cochant les cases		
A : un ordinateur	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
B : un appareil mobile (smartphone, tablette...)	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
C : une connexion internet	<input type="checkbox"/> Oui, ça devrait aller (ADSL, Fibre optique...)	<input type="checkbox"/> Oui, mais je ne sais pas si ça ira (3G, autre...)	<input type="checkbox"/> Non, pas actuellement
D1 : un micro et une caméra intégrés	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
D2 : un micro externe	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
D3 : une webcam externe	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
D4 : un casque ou des écouteurs	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
D5 : un kit main libre	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non

[En cas de changements important durant l'année, vous êtes priés de nous en informer dans les meilleurs délais. Ces informations seront utilisées uniquement si la mise en place de cours en ligne est nécessaire. Vous pouvez demander la suppression de ces informations ou nous signaler une modification en nous contactant à manga@aaa-paris.com]

Pour pouvoir suivre des cours en ligne, il faut au minimum **A, C et D1** ou **B, C et D1**.

Si l'étudiant ne dispose pas d'un appareil lui permettant de rejoindre le cours en ligne ou ne dispose pas d'une connexion internet, son forfait pourra être suspendu en attendant le retour des cours en présentiel ou jusqu'à ce que l'étudiant se procure le matériel nécessaire et en informe l'école.

[Replay] : En acceptant ces CGV, vous autorisez votre professeur à enregistrer le cours s'il a lieu en ligne pour qu'il soit disponible sous forme de replay pendant une semaine pour les élèves ayant été absents. Lors des cours en ligne il est interdit d'enregistrer les cours. Il est également interdit de partager les cours et leur contenu à d'autres personnes qui ne font pas partie de la classe.

7. Report de formation

Sauf dans un cas de force majeure, l'absence injustifiée de l'étudiant à un cours où il est inscrit n'ouvre aucun droit au report ou remboursement de celui-ci (voir article 5). En outre, aucun report ne pourra être envisagé sans présentation d'un justificatif médical ou professionnel **dans les 7 jours ouvrés suivant l'absence.**

Lors de la souscription de son forfait et uniquement à ce moment, il est néanmoins possible de s'inscrire au pro-rata de sa présence en cours **en donnant précisément les dates des absences prévues** (se renseigner à la réception de AAA) dans ce cas aucun justificatif ne sera exigé.

Quand la situation l'exige, si des cours présentiels sont remplacés par des cours en ligne mais que l'étudiant déclare ne pas disposer du matériel lui permettant de suivre ces cours, son forfait pourra être reporté sous forme d'un avoir jusqu'au retour à la normale, sans frais supplémentaires. Les mêmes conditions présentées dans l'article 5 s'appliquent si l'étudiant souhaite demander un remboursement.

8. Absences / Rattrapages

L'étudiant qui a manqué un cours pourra demander à son professeur de lui transmettre un résumé de la leçon manquée pour poursuivre son apprentissage (voir également les articles 5 et 7).

En cas d'absence du professeur en charge du cours, si un remplaçant ne peut pas assurer le cours prévu, ce cours sera rattrapé à une date fixée en concertation avec les étudiants ou pourra être recredité aux étudiants (sous forme d'avoir correspondant au nombre de séances non-assurées).

L'étudiant : Je soussigné (NOM, Prénom)

confirme avoir pris connaissance des articles 1 à 11 du présent document.

Signature de l'étudiant précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

Si l'étudiant est mineur : Je soussigné (NOM et Prénom du responsable légal)

autorise l'étudiant nommé ci-dessus à s'inscrire et confirme avoir aussi pris connaissance des articles 1 à 11 du présent document.

Signature du responsable légal, précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

Date et lieu :

9. Jours fériés/vacances scolaires

L'établissement n'assure pas les cours, ni toute autre prestation les jours fériés. L'établissement sera fermé 2 semaines durant la période des vacances de Noël. Les dates des cours sont fixées dans le calendrier des cours, chaque trimestre comprend 10 séances de 2 heures, chaque stages représentent un volume horaire maximal de 20 heures en cas d'absences prévues pendant une séance, l'étudiant devra les signaler au moment de son inscription (voir article 7). L'étudiant pourra demander le calendrier des vacances à la réception de AAA ou auprès de son professeur.

10. Responsabilité

AAA décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol des effets personnels de l'étudiant, notamment les téléphones portables, appareils photo, lunettes, clés, etc. (liste non exhaustive), ceux-ci étant sous la responsabilité personnelle de chaque étudiant.

11. Réclamation

Si vous constatez un problème à propos des cours, des locaux, de l'accueil et que vous souhaitez nous le signaler, si vous souhaitez nous faire part de critiques ou de suggestions, un formulaire de réclamation est à votre disposition sur notre site dans la rubrique "Contactez-nous". Le formulaire étant anonyme, si vous souhaitez être recontacté n'oubliez pas de préciser au minimum votre adresse e-mail avant d'envoyer votre réclamation.